

Tirs de contrôle saison 2022/2023

	Samedi	Dimanche	Lundi
Septembre	24	25	26
Octobre	29	30	31
Novembre	26	27	28
Décembre	17	18	19
Janvier	28	29	30
Février	25	26	27
Mars	25	26	27
Avril	22	23	24
Mai	27	28	29
Juin	24	25	26
Juillet	29	30	31
Août	26	FERME	28
15 octobre 2022 à 16H00 : Assemblée générale de la STL. 24 - 25 juin 2023, challenge STL			

Rappel : Pour tout détenteur d'arme(s) de catégorie B, deux tirs encadrés sont obligatoires par saison sportive. Ceux-ci doivent être séparés de 2 mois au minimum et enregistrés sur le carnet de tir. De plus, quatre tirs minimum supplémentaires d'assiduité sont exigés par la STL (dates à la discrétion du tireur).

Transport des armes - documents originaux à détenir : licence FFTir en cours, autorisation de